CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE HABAY

Présidente : ZEVENNE Fabienne

Bureaux:

Place Saint-Étienne, 7 6723 Habay-la-Vieille Tél.: 063/42 01 00 Fax.: 063/42 01 09

RECRUTEMENT D'UN(E) AIDE MENAGÈRE

ET CONSTITUTION D'UNE RÉSERVE DE RECRUTEMENT

POUR TRAVAILLER EN FAMILLE DANS LE CADRE DES AIDES SPÉCIFIQUES POUR NAISSANCE MULTIPLE

À 1/2 TEMPS À TITRE CONTRACTUEL (H/F) - NIVEAU E2

Fonction

Le CPAS recherche une aide-ménagère, pour travailler au sein d'une famille. L'aide-ménagère est chargée d'assurer l'entretien courant du logement familial dans le cadre du soutien aux familles à naissances multiples (naissance de triplés).

Les tâches de l'aide-ménagère sont principalement : entretiens des lieux de séjour des enfants, y compris la salle de bain et la chambre des enfants, l'entretien du linge, la vaisselle des enfants, ...

L'aide-ménagère mise à disposition de la famille est placée sous l'autorité hiérarchique exclusive du CPAS. L'horaire de travail sera fixé de commun accord avec la famille, le CPAS et le travailleur. Lieu de prestation : Hachy.

Conditions de recrutement

- Être belge, citoyen de l'Union européenne ou être en possession d'un permis de travail ou d'un permis de séjour;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;
- Jouir de droits civils et politiques ;
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques et psychiques exigées pour la fonction à exercer;
- Être âgé de 18 ans au moins ;
- Véhicule et permis B sont un atout.
- Être dans les conditions APE.

Conditions	de travail
------------	------------

Régime de travail mi-temps (19h par semaine).

Date de début du contrat souhaitée Eté 2023

Contrat à durée indéterminée avec clause résolutoire de

mise à disposition dans la famille (jusqu'au max

24/05/2026).

Constitution d'une réserve de recrutement.

Salaire Barème E2 : min 18.026,82 € - max 25.011,57 € (montant

annuel brut non indexé avec des augmentations en fonction

de l'ancienneté dans le service)

Avantages - Pécule de vacances

- Allocation de fin d'année

- Assurance hospitalisation

- Projet de mise en place de chèques-repas et d'un second

pilier de pension

Modalités de candidature

Les candidatures sont à adresser à Madame Fabienne Zevenne, Présidente du CPAS, et à faire parvenir par l'un des moyens suivants :

- par envoi postal au CPAS de Habay, Place Saint-Etienne 7, 6723 Habay-la-Vieille
- dépôt contre accusé de réception au CPAS de Habay, Place Saint-Etienne 7, 6723 Habay-la-Vieille
- par mail à cpas@habay.be

Les documents à annexer à l'acte de candidature sont les suivants :

- lettre de motivation;
- curriculum vitae;

Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d'office.

Les candidatures doivent être rentrées <u>pour le 02/07/2023</u> au plus tard, la date de l'accusé de réception faisant foi.

Avant de pouvoir prétendre à une désignation par le Conseil de l'Action Sociale, le candidat devra aussi fournir :

- copie du permis de séjour ou de travail, le cas échéant ;
- extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois (modèle 2) ;
- une attestation médicale de bonne santé physique et psychique pour travailler avec enfants en bas-âge;
- justificatif(s) ou attestation(s) d'expérience professionnelle, le cas échéant ;
- satisfaire à un examen de recrutement consistant en une épreuve pratique et un entretien oral menés par les membres de la commission de sélection et qui permettra :
 - d'évaluer la personnalité du candidat, à savoir ses centres d'intérêt, sa sociabilité, sa résistance au stress, sa stabilité émotionnelle, sa faculté d'adaptation, etc.;
 - de s'informer sur ses motivations, à savoir son intérêt pour la fonction, les besoins et valeurs qu'il cherche à satisfaire dans la vie professionnelle et qui doivent être en adéquation avec ce qui est proposé;
 - d'évaluer ses compétences en analysant formations et expériences pour déterminer le niveau d'adéquation avec les compétences requises par la fonction à pourvoir;
 - d'évaluer ses aptitudes, à savoir son potentiel évolutif;
 - d'évaluer son niveau de raisonnement notamment par l'analyse de cas pratiques.

Les candidats devront obtenir au moins 50% de points à chaque épreuve et au moins 60% de points au total pour être retenus et versés dans la réserve de recrutement.

Contacts

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame FRANQUIEN Jennifer, Responsable du service social (☎ 063/42.01.00 – jennifer.franquien.cpas@habay.be).